

" Le Pont Vieux, des remparts, et des fouilles archéologiques"



Le diagnostic archéologique du Tramway de Nice a été réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) de novembre 2003 à février 2004 sur prescription de l'Etat. Il portait sur deux zones : le débouché sud du Pont-Vieux et le secteur Pairolière-Garibaldi. Il sera suivi d'un ample programme de fouilles approfondies. Voici, en quelques mots, les résultats de cette première opération.

LES RIVES DE PAILLON IL Y A BIEN LONGTEMPS

Les onze sondages carottés ont été mis en œuvre conjointement entre l'INRAP et le Laboratoire de Préhistoire du Lazaret. Ils ont permis, d'une part, de restituer l'évolution des paysages depuis la dernière glaciation et, d'autre part, de percevoir les modalités de l'occupation dans la plaine au nord de la colline du Château. La genèse des paysages peut se résumer en trois grandes étapes. Dans un premier temps, la terre gagne sur la mer. Il y a 40000 ans, la dernière glaciation s'est caractérisée par une baisse du niveau marin d'environ 120 mètres. La conséquence immédiate de cette nouvelle configuration des lieux a été l'encaissement des cours d'eau qui cherchent alors à retrouver leur niveau de base. Le rivage s'avancé bien plus loin qu'aujourd'hui vers le sud et les vallons se sont progressivement évasés et surcreusés de plusieurs dizaines de mètres. Plus tard, la mer a regagné sur la terre. 15000 ans avant notre ère, le niveau marin est remonté rapidement, ennoyant les zones basses surcreusées lors du dernier glaciaire. Les parties basses de la ville de Nice (actuel Vieux- Nice, plaines de Riquier et de Saint-Michel), constituent une petite baie dans laquelle des vases marines se sont déposées. La colline du Château est alors une île. Enfin, les niveaux et le rivage se stabilisent aux alentours de ce que nous connaissons aujourd'hui. Les dépôts continentaux ont progressivement comblé le fond du golfe jusqu'à repousser le ligne de rivage à son emplacement actuel. Parmi les apports des carottages, on notera la présence, dans la vallée du Paillon au niveau de la place Garibaldi, d'épaisses couches de limons de débordement dans lesquelles s'intercalent des niveaux d'occupations attribués à l'Âge du Bronze (-4000 à -1000 ans) à 15 m de profondeur (soit de -3 à 0 m au niveau actuel de la mer). C'est donc la première trace d'occupation humaine dans ce secteur.

LES VESTIGES DU PONT-VIEUX





Jusqu'au XIXe s., le pont Saint-Antoine, plus tard dit le Pont-Vieux a été le seul lien bâti (il y a aussi divers gués, en particulier au sud, vers l'actuelle place Masséna) entre les deux rives du Paillon le long de la ville de Nice. La première mention remonte à 1250, et en 1323 on sait qu'il est en pierre et situé à son emplacement actuel ("pontem lapidis prope Fratres Minores"). Le pont comporte trois arches sur tous les documents figurés (depuis la fin du XVIe s.). Il prend son accroche côté ville de la fortification et aboutit, côté faubourg à un mur qui en protège l'entrée. Observé dans une tranchée de 2,50 m de large, le Pont-Vieux est apparu comme étant orienté NNO/SSE et constitué d'un tablier large de 3,20 m, pavé de briquettes maçonnées en assises horizontales irrégulières. Le revêtement de la chaussée ne présente aucune usure particulière évoquant le passage de véhicules à roues. Sur la distance observée, le tablier marque un important pendage du Nord vers le Sud (0,32 m sur 2,10 m de distance, soit à peu près 15 %). Compte-tenu de la position du sondage, nous nous trouvons vraisemblablement à l'emplacement de la première arche, tendue entre la culée méridionale et la première pile. Les piles, à l'extérieur de l'emprise des sondages, sont connues par des photos anciennes.

De part et d'autre du Pont-Vieux, deux espaces ont été dégagés ; la parcelle 90, inventoriée en 1813 comme une "maison ayant four", d'une surface totale de 66 m², est occupée par un espace, qui apparaît sur le plan cadastral comme non bâti. Cette cour est limitée au nord par un grand mur de direction est-ouest (représenté en rouge sur le cadastre de 1812), qui repose lui-même sur un mur plus ancien et plus épais, qui pourrait correspondre au rempart moderne. Le pont ne sera détruit qu'en 1921, lors de la couverture du Paillon.

REMPARTS, PORTE ET TOUR VERS LA PORTE PAIROLIERE





Face au square Toja, le diagnostic archéologique a révélé la présence d'une tour appartenant à l'enceinte médiévale, à proximité immédiate de la porte Pairolière signalée dès 1323 (sous la dénomination de portale Sancti Augustini). Cette tour apparaît en élévation sur la vue figurée des fortifications de la ville basse (rive gauche du Paillon) dressée par l'ingénieur militaire Giausserand en 1584. La porte et la tour semblent également avoir été représentée par Louis Bréa au début du XVIe s. sur un retable conservé à Taggia. C'est à ce jour le seul vestige de l'enceinte médiévale de la ville basse de Nice qui puisse être observé. Située dans la partie orientale de la zone, la maçonnerie de la tour n'a pu être étudiée que dans sa partie supérieure, sur 2,80 m d'élévation. Postérieurement à la construction de la tour est installée une large maçonnerie, probable vestige de l'orillon (un orillon est la partie arrondie d'un bastion dans le vocabulaire du nouveau style de fortification qui apparaît au début du XVIe siècle) sud-ouest du bastion Saint-Sébastien (1ère moitié du XVIe s.), situé en bordure du fleuve, à l'extrémité septentrionale de la ville. Un nouveau mur appartient sans doute à la reconstruction du bastion ordonnée par le prince Maurice de Savoie en 1639. La réhabilitation des terrains extérieurs à la ville au XVIIe s. se matérialise par la construction d'ouvrages de protection. En effet, les sondages ont révélé la présence de puissants murs liés à l'extension des fortifications nord par l'adjonction d'une demi-lune (autre élément des fortifications bastionnées) en avant des fossés, entre les bastions Saint-Sébastien et Sincaire, et d'un puissant mur de digue peut-être l'élément de la plus ancien de cette phase d'aménagement. Ce dernier n'a pu être observé que partiellement, sur une longueur de 2,40 m, en limite ouest du sondage. Il s'agit d'une puissante construction, large de 1,15 m, observée sur une hauteur de 2,50 m, sans que sa base ait pu être atteinte. Les éléments maçonnés se localisent au sud de la place Garibaldi. Ils sont constitués de trois murs contre lesquels viennent s'appuyer deux voûtes. L'ensemble de ces maçonneries appartiennent probablement à la tête de pont de la porte Saint-Sébastien, permettant le franchissement de la fortification.

En 1706, comme le reste des fortifications de Nice et du Château, le bastion Saint-Sébastien est démantelé sur ordre de Louis XIV, les blocs qui formaient son parement extérieur sont récupérés et un nouveau mur est reconstruit à son emplacement, perpendiculairement à la tour, qu'il a partiellement détruite. Puis sont consécutivement élevés deux murs de digue. Le niveau d'arase des trois murs est à peu près identique, à 11,50 m, et correspond selon toutes probabilités, à la création du boulevard Jean-Jaurès, au début du XIXe s (vers 1825, sous les ordres de l'intendant Alexandre Crotti de Costigliole ; le boulevard s'appelle alors boulevard des Bastions, puis du Pont-Vieux).

LA PLACE GARIBALDI... AVANT LA PLACE GARIBALDI



Les sondages ont été réalisés dans des conditions techniques un peu complexe qui n'ont pas permis d'aborder les niveaux antérieurs à la fin du XVe s. La seule information disponible sur les séquences anciennes provient de l'étude de la carotte réalisée sur la place Garibaldi avec la présence, à 15 et 12,80 m sous la surface, de deux fragments de céramique non tournée (Âge du Bronze ?). Sur une surface très restreinte (3,6 m²), est apparue une zone pavée délimitée à l'ouest par un mur de direction nord-sud. De l'autre côté du mur a pu être observé un niveau de sol en terre battue. L'ensemble de ces vestiges est scellé par un remblai de démolition contenant moellons et mortier dans une matrice de mortier pulvérulent gris et meuble. Les fragments de céramique d'origine italienne (pisane, faïence de Montelupo à décor bleu, commune ligure), contenus dans ces niveaux, permettent de proposer pour cette occupation et son abandon des dates comprises entre le XVe et le XVIe s. D'autres céramiques retrouvées en divers endroits des sondages appartiennent à la même période chronologique. Dans une zone désormais non construite, on constate des apports limono-sableux fortement stratifiés, identifiés comme étant des alluvions déposés là lors d'une phase de crue du Paillon. L'observation de cette couche permet d'évoquer un milieu calme, humide, soumis à des battements de nappe. Le sondage le plus au nord a livré une stratification de niveaux de sols extérieurs, datés de la seconde moitié du XVIIIe s., témoignant d'une circulation piétonne relativement intense. La présence, à quelques mètres au nord-ouest, des murs d'endiguement du Paillon, suggère que là se situe le tracé de la route de Piémont, longeant les berges talutées du cours d'eau, avant même la volonté de création d'une place à cet emplacement.

Des opérations de rehaussements successifs des terrains au nord de la porte Pairolière sont effectuées dès la fin du XVIIe s. par l'apport de remblais, sans toutefois occulter le mur de digue. Au début du XVIIIe s., le fossé est comblé et les fortifications rasées. Cette zone hors les murs fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement pour finalement aboutir à la place telle que nous la connaissons aujourd'hui. La séquence stratigraphique de chacun des sondages témoigne des importants travaux de remblaiement entrepris suite à la décision de transformer les terrains au nord de la porte Pairolière en une vaste place. Le terrain nivelé est porté à une altitude comprise entre 10,90 m et 11,10 m pour la nouvelle esplanade de la place. Un nouveau surhaussement variable en épaisseur suivant les secteurs (de 0,45 m à 0,90 m) s'effectue, surmonté d'un niveau de sol à base de graviers compactés liés par un sédiment argileux gris sombre. Ces épaisseurs de remblais sont surtout significatives des tassements des terres inférieures. On a noté en effet que les bâtiments environnants la place ont toujours été de plain-pied avec elle (cela est particulièrement visible sur les photos de la place des années 1860). Il n'y a donc pas eu véritablement d'exhaussement mais plutôt un rattrapage de l'altitude de la place. Ce premier diagnostic dressé à partir des fouilles préliminaires nous permet d'espérer de nouveaux éclairages sur l'histoire des fortifications niçoises, que viendront développer les fouilles d'étude qui débutent.



Pour en savoir plus

Archéam n°12, spécial tramway et archéologie niçoise, 2004